



Nom	Représentant.e
Abos Claudia	Personnel enseignant
Aouat Assia (2 ^e année)	Parent – représentante au Comité de parents
Chouinard Chantal	Personnel enseignant
Cormier Julie	Communauté
Etchessahar Manuel (2 ^e année)	Parent
Evoy Marline (2 ^e année)	Parent
Gariépy André	Parent
Georges Syndia (1 ^{re} année)	Parent
Leclerc Clovis	Représentant des élèves
Lehoux Louise	Parent substitut
Moswa Leslie (1 ^{re} année)	Parent
Pelletier Sophie (1 ^{re} année)	Parent
Perreault Isabelle	Personnel professionnel
Richard Stéphane	Directeur
Savignac Richard	Enseignant
Étaient absent.e.s	
Cormier Julie	Communauté
Joseph Nadia (1 ^{re} année)	Parent
Sacko Mohmadoun	Représentant des élèves
Gauthier Nathalie	Parent substitut – A été libérée – Quorum confirmé
Gardiennne du temps	Isabelle Perreault
Invité :	Abou Tanos Nassim, Conseiller pédagogique
1. Ouverture de l'assemblée	
1.1	Prise de présences
1.2	Validation du quorum
	Quorum confirmé
2. Lecture de l'ordre du jour	
	Adoption à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 janvier 2024

Adopté à l'unanimité avec la modification au point 10.7 :

Au point 10.7

Le point 10.7 aurait dû se lire ainsi : Distribution de panier de Noël aux familles bénéficiant de la mesure alimentaire ; Impossible de transférer les budgets d'une mesure à l'autre

4. Suivis du procès-verbal

Aucun suivi

5. Parole au public

Aucune intervention du public.

6. Mot du président

Content de constater le nombre d'enseignants qui se sont proposés pour le tutorat. Il est important que les élèves aient le support nécessaire.

7. Mot de la direction

Une nouvelle surveillante d'élèves est arrivée depuis deux semaines au pavillon principal. Nous perdons une surveillante d'élèves au pavillon Terrebonne.

Une technicienne en loisirs est en poste depuis le 15 février. Il s'agit de la même personne qui était avec nous l'année dernière. On demande s'il s'agit de son poste à elle. Il y a une incertitude étant donné que les techniciens en loisirs ont un mouvement de personnel annuel.

8. Parole aux représentants des élèves

La Saint-Valentin a été organisée. Il y aura un photo shoot, concours de pickup lines et échange de lettres. Préparation pour le mois de l'histoire des noirs. Un message a été fait à l'intercom pour la semaine des enseignants. Il y a des avancées pour les projets à long terme, soit le sondage, l'analyse du premier sondage et les recommandations que les élèves veulent faire.

Le comité sur la motivation scolaire invite un membre du Conseil d'élèves à leur prochaine rencontre.

9. Points de discussion

9.1 Approbation des sorties éducatives

Assemblée nationale avec les élèves de 4^e secondaire. Six foyers sont touchés par cette sortie. Budget Culture à l'école. On demande quel est le nombre d'accompagnateurs. La direction mentionne qu'elle a le nombre suffisant.

On demande le nombre exact d'élèves qui y participeront et une mise à jour du nombre d'accompagnateurs.

Adopté à l'unanimité avec le nombre d'élèves et d'accompagnateurs.

Camp musical dans les Laurentides pour les élèves de musique-études-cordes (secondaires 2 et 3). Une partie est financée par la fondation et l'autre partie par le budget de l'école (cotisation des parents).

Adoptée à l'unanimité

9.2 Approbation des activités parascolaires

Aucune activité à présenter

9.3 Approbation des activités de financement

Aucune

9.4 Approbation des activités de financement de la Fondation musique

Aucune

9.5 Suivi du fonds à destination spéciale

Aucun

9.6 Désignation d'un second membre de la communauté

Ce point est ajourné. Nous n'avons pas les informations nécessaires.

9.7 Résolution transfert budgétaire MAO

Utilisation Matériel Appareillage Outillage – Utilisation budget dédié.

Le CÉ décide de reporter au prochain CÉ la résolution

Pour faire suite au point Transfert budgétaire MAO, le 14 février, entre deux rencontres du CÉ, avec l'accord des membres, une question a été posée au Comité de parents :

Avis sur une résolution concernant le budget

En tant que membres du conseil d'établissement de l'école secondaire St Luc (Zone Ouest), nous souhaitons évaluer la possibilité d'utiliser les fonds alloués à l'école afin d'augmenter nos acquisitions de matériel non périssable. Étant donné que le financement du matériel et des équipements n'a pas été suffisant, nous cherchons des solutions pour répondre à la demande croissante et soutenir l'apprentissage des élèves, tout en favorisant un environnement propice à l'éducation. Un exemple de solution qu'on voit bien serait d'injecter une somme existante du budget du fonds 1 vers le budget du Mobilier, Appareillage, Outillage (MAD)"

Est-ce qu'il est nécessaire de faire la demande au CSSDM ou si le CE pouvait modifier par lui-même, puisque le CE a un pouvoir d'adoption sur le budget?

Réponse le 20 février 2024. Document à consulter

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/Fiche 23 Budget-annuel-etablissement.pdf>

Vous adoptez le budget donc vous pouvez le modifier sans demander l'aval de qui que ce soit. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/Fiche 4 Verbes-utilises.pdf>

9.8 Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services

Enseignement ressource, on veut passer de 7,5 à 10

Orthopédagogie, on reste à 15 jours

Orthopédagogie, passer de 2 à 3 jours

Psychoéducation passer de 15 à 10

Psychologie, demander 5 jours

PEH,

Soutien linguistique 10 jours

Surveillants d'élèves : 30 jours (6 surveillants)

On questionne le lien qu'un psychologue peut avoir. La direction explique que depuis deux ans, le poste de psychoéducation n'est pas pourvu. On pense qu'en demandant un psychologue, nous aurions des chances d'en avoir un. Beaucoup d'élèves sont en grande souffrance.

On demande s'il arrive qu'un surveillant d'élèves aille surveiller dans une classe si un enseignant est absent. La direction répond que non.

On demande ce que fait un enseignant-ressource. La direction explique qu'il s'agit d'enseignants libérés pour soutenir les enseignants en repérant les élèves en difficulté, les retirant de la classe et l'enseignant-ressource travaille avec ces élèves.

Le comité EHDAA aimerait qu'un enseignant ressource soit dédié à aider les élèves à s'organiser et se structurer.

10. Points d'information

10.1 Plan d'action de rattrapage – information après deux semaines de mise en place

- **Tutorat** : 54 tuteurs ont déjà commencé depuis le 15 janvier.
- **Coenseignant** a été choisi par plusieurs enseignants. Plus particulièrement en mathématique. Il y en a aussi en anglais. Nous avons beaucoup d'élèves qui arrivent de pays francophones qui ne parle pas du tout anglais.
- **Activités pour l'accueil durant la semaine de relâche** : certaines activités organisées pour les élèves de l'accueil durant la semaine de relâche pour leur donner l'occasion de parler en français.
- **Cours d'appoint pour les examens à sanction** : Après la semaine de relâche, des cours d'appoint pour les matières à sanction.

La réponse des enseignants est très satisfaisante.

La rencontre pour la remise des bulletins a été repoussée. Les enseignants ont manifesté le désir d'avoir une rencontre de parents après la deuxième étape. Les enseignants feront un suivi plus étoffé pour les élèves à risque.

On demande que les parents soient informés rapidement lorsqu'un élève est en difficulté. La direction mentionne qu'un élève qui a 69% et moins est à risque.

Des ressources sont disponibles et la direction mentionne que les élèves sont dirigés vers ces ressources.

10.2 Retour sur le sondage sur la littératie (invité Nassim Abou Tanos)

658 élèves ont répondu, taux de participation surprenant et encourageant. Les réponses étaient anonymes. Questionnaire conçu pour l'école Saint-Luc et réalisé par madame Giguère, chercheuse à l'UQAM et monsieur Abou Tanos, conseiller pédagogique à l'école Saint-Luc.

- On dit que dans la réalité de tous les jours, le pourcentage des élèves utilisent difficilement le français.
- Les élèves semblent préférer la lecture sur un support papier, même s'ils adhèrent à la lecture sur écran.
- Les élèves semblent préférer l'écriture à l'écran, même s'ils adhèrent à l'écriture sur papier.
- Environ 50 % des milieux familiaux sont pauvres en littératie
- C'est très encourageant, les élèves perçoivent le français comme un outil indispensable pour réussir dans la vie
- 40 % des élèves ne font pas assez d'effort pour corriger leurs textes, si ça ne compte pas
- 22 %, si ça compte
- Dans toutes les matières, une majorité d'élèves lisent surtout des notes de cours ou des textes provenant de manuels scolaires
- Dans toutes les matières, une majorité d'élèves écrivent surtout des réponses à des exercices ou des questions d'examen
- 60 % des élèves aiment lire

Prochaine étape : interprétation des résultats avec madame Giguère de l'UQAM.

On mentionne que ceux qui ont répondu sont probablement plus à l'aise en français.

La vie à l'extérieur des cadres de la classe, il faut que les élèves vivent et parlent plus en français.

10.3 **Suivi du budget annuel**

Reporté à la prochaine rencontre

10.4 **Parole aux représentants des enseignants**

Secondaire 1, 2 et 3 et l'ensemble de jazz sont en concert le 8 février.

La comédie musicale va très bien.

En 5^e secondaire, les élèves et les enseignants travaillent très fort.

Au pavillon Terrebonne mentionne qu'on perd la surveillante d'élèves. On dit qu'il n'y a plus de cafétéria, pas de surveillant d'élèves, pas de psychoéducatrice. Situation qui inquiète beaucoup les enseignants. L'an prochain, il y aura un troisième groupe d'Ampli, il n'y a pas d'orthophoniste. On souhaite vraiment avoir des services.

10.5 **Parole à la représentante des professionnels**

Psychoéducation, les dîners inclusifs se passent bien. Plus de demandes des élèves de l'accueil.

Conseillères d'orientation : suivi des élèves. Tout se passe bien.

10.6 **Parole au représentant des employés de soutien**

Aucun représentant

10.7 **Parole à la représentante de la communauté**

Représentante absente

10.8 **Parole à la représentante du comité de parents**

Grève du transport scolaire qui a débuté depuis l'automne

En résumé, environ 50 000 élèves sont touchés et pourront bénéficier d'une ou plusieurs mesures dans le plan de rattrapage: coenseignement, tutorat, cours du samedi, cours durant la semaine de relâche. Ce plan de rattrapage durera deux ans.

Des organismes communautaires qui travaillent avec eux pour ce plan.

Cours gratuits pour les 4^e et 5^e secondaires durant l'été pour favoriser la réussite.

La direction du Service éducatif a présenté le chantier de l'organisation des services



- Les services professionnels et de soutien suivants sont concernés par cette consultation:
 - Psychologie
 - Ergothérapie
 - Éducation spécialisée
 - Orthophonie
 - Orthopédagogie
 - Psychoéducation

Il y a eu adoption du budget et désignation d'un membre au poste vacant

10.9 Parole à la représentante de l'OPP

Pour la journée de la persévérance, un projet a été proposé à madame Montanaro. L'OPP a apprécié être consulté pour le report de la rencontre de parents.

La vitrine de l'entrée faisant un retour sur l'histoire de l'école est terminée. On invite les gens à aller la voir.

11 Varia

Aucun point

12 Prochaine rencontre

Le 13 mars 2024 (en ligne), **Points à venir** : Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves, budget annuel, établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel

13 Levée de l'assemblée

21h16

Manuel Etchessahar
Président

Stéphane Richard
Directeur